



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Liste soutenue par le SNCS-FSU

Collège Ingénieures, ingénieurs, techniciennes et techniciens (collège C)

Section 41 : Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines

1 Mathilde LEFEBVRE, Maison Asie-Pacifique, Marseille

Ingénieure d'études en édition

2 Juliette ESPIE, MMSH FEE, Marseille

Chargée de développement

3 Caroline ZIMMER, CAES, Vincennes

Trésorière

Vous allez élire vos représentantes et représentants du collège C des ingénieur-es et technicien-nes dans les sections du Comité national de la recherche scientifique (CN). Cet acte revêt une grande importance dans un contexte où les politiques gouvernementales successives dégradent nos conditions de travail quel que soit notre statut ou notre établissement d'appartenance.

Les élues et élus C au Comité national ont un rôle spécifique et déterminant pour :

- Permettre la prise en compte de l'activité des ingénieures, ingénieurs, techniciennes et techniciens, de leur contribution à la recherche scientifique et au fonctionnement des unités de service et de recherche lors des évaluations des unités.
- Ecouter les agentes et agents sur les politiques managériales des directions d'unité envers les personnels statutaires et contractuels.
- La participation d'élues et élus du collège C aux jurys de recrutement des personnels ingénieurs et techniciens lors des concours aussi bien externes et qu'internes ; elles et ils garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats, la lutte contre toutes les formes de discriminations à l'embauche ou à l'évolution des carrières des collègues ingénieurs et techniciens :
- Ils et elles s'engagent :
 - à s'impliquer pour que soit reconnue la contribution des collègues ingénieurs et techniciens à la recherche et leur implication dans la vie de leur unité et la qualité des collectifs de travail ; à rendre compte des décisions prises en session ;
 - à garantir des perspectives d'évolution de carrière transparente et objective dans le respect des emplois-types, des fiches de poste et des conditions de travail des agentes et des agents ;
 - à veiller et à se battre pour que la voix des collègues ingénieurs-es et techniciens-nes soit lors des évaluations des unités de recherche, en portant les questions d'égalité, d'évolution de carrière, de rémunération, de santé au travail et plus largement des conditions de travail.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 41 s'engagent POUR :

UN RÔLE RENFORCÉ DU COMITÉ NATIONAL

Renforcer le rôle du Comité national dans la politique scientifique du CNRS, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections.

DES DOTATIONS AUX LABORATOIRES

Revendiquer le **financement par dotations annuelles des programmes de recherche des laboratoires** permettant l'amélioration des conditions de travail et assurant la liberté de recherche.

DES RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

Exiger des rémunérations et des déroulements de carrières pour tous les personnels de la recherche publique **au niveau de ceux des corps comparables de la fonction publique** dès 2027.

L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Lutter contre les biais de genre sur la rémunération et le déroulé de carrière et proposer des actions associées.

L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

Demander un **plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens**, avec le recrutement des jeunes scientifiques au plus près de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires.

LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Promouvoir la réflexion collective pour améliorer et favoriser les pratiques de recherche contribuant à cette transition ; **soutenir la recherche et les actions des scientifiques** sur cette transition en luttant contre l'emballage climatique, l'érosion de la biodiversité... pour garantir un futur viable.

DE RÉELLES AVANCÉES POUR LE HANDICAP

Prendre en compte les effets des handicaps dans les recrutements, évaluations, promotions, concours et primes ; **accéder à l'équité** en compensant perte de temps et retards de carrière par des processus sélectifs spécifiques, accessibles, transparents et légitimes grâce à l'évaluation par les pairs.

**LE SNCS-FSU SYNDIQUE TOUS LES PERSONNELS
DES ORGANISMES DE RECHERCHE**

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenues-s par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Revendiquer l'intégration des ingénier-es et technicien-nes dans les travaux de conjoncture et de prospective menés par les instances du comité national

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques et des statuts. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentants-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Rendre l'évaluation des laboratoires du CNRS au Comité national

Le Comité national (CN) est une instance d'évaluation des laboratoires indépendante garantissant **un fonctionnement transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheuses et chercheurs, des ingénieures et ingénieurs, et des techniciennes et

techniciens, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours ingénieures, ingénieurs, techniciennes, techniciens

Les élues et élus SNCS-FSU exigeront les conditions d'examen des dossiers et des auditions qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats pour les concours externes et internes**.

Agir pour la transparence des recrutements et des promotions au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique, du CNRS et des établissements de la recherche publique** ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

 **VOTEZ SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

